

ANNEXE 3.

Un environnement favorable aux OSC pour réaliser le Programme 2030 :

Un environnement favorable aux OSC et les contributions des OSC pour réaliser les ODD au niveau des pays

Groupe de travail du POED sur l'environnement favorable aux OSC

Le groupe de travail (GT) du POED sur l'environnement favorable (EF) aux OSC propose un cadre qui met l'accent sur les questions relatives à l'EF et son plaidoyer au niveau des pays dans le cadre du Programme 2030. Nous encourageons les organisations intéressées par les propositions du Lot 3 (**Activités de plaidoyer en faveur d'un environnement favorable aux OSC**) de l'appel à propositions du POED sur les initiatives de la société civile au niveau des pays de porter leur attention, si possible, sur les liens qui existent entre les enjeux de l'EF aux OSC et la maximisation des efforts déployés par diverses OSC pour contribuer au Programme 2030 et aux priorités des pays en matière d'ODD.

A. Contexte

Le document final de Nairobi (DFN), issu de la deuxième Réunion de haut niveau (RHN2, HLM2 en anglais), a reconnu « l'importance de la société civile dans le développement durable et pour ne laisser personne de côté ; pour amener les gouvernements à respecter leurs engagements ; et en tant qu'acteurs du développement à part entière ». [§18] Les participants à la RHN2/HLM2 se sont engagés à « inverser la tendance au rétrécissement de l'espace civique où qu'elle se présente et à édifier un milieu favorable (...) et à réaliser les ODD et le Programme 2030 ». [§18] Reconnaisant que « les organisations de la société civile représentent un moyen important pour que les citoyens puissent exercer leur droit de participer au développement », tous les pays à Nairobi ont accepté de s'engager « à contribuer au développement de l'espace politique et à un environnement favorable à la formation et au fonctionnement des organisations de la société civile ». [§65 et §66]

Au niveau mondial, le POED, par l'intermédiaire du GT, a travaillé en étroite collaboration avec ses pays membres pour documenter et aborder la question de la détérioration des conditions des OSC en tant qu'acteurs du développement depuis Busan. Le POED a mis en avant un cadre pour analyser l'EF aux OSC en relation avec :

- a) Le contexte légal et réglementaire pour la création et le fonctionnement des OSC ;
- b) L'accès des OSC aux espaces institutionnalisés de concertation avec les gouvernements sur les politiques et les programmes liés aux priorités nationales de développement ; et
- c) L'influence des politiques des donateurs sur l'efficacité des OSC en tant qu'acteurs du développement.

Le GT a élaboré un cadre pour évaluer l'EF aux OSC et permettre aux organisations nationales membres du POED d'identifier les enjeux liés à la documentation et au plaidoyer dans des contextes nationaux spécifiques. Ce cadre est disponible sur demande (brian.t.tomlinson@gmail.com).

B. Les priorités du groupe de travail du POED sur l'environnement favorable pour 2017/2018 et l'appel à propositions

Afin de répondre aux priorités nationales dans le cadre de la mise en œuvre du programme 2030 et des ODD prioritaires, les OSC peuvent efficacement partir de l'échelon national non seulement pour documenter l'influence des conditions d'un EF aux OSC sur la réalisation de ces objectifs, mais aussi pour défendre, lors de dialogues multipartites, de changements politiques afin de s'attaquer aux politiques et aux pratiques du gouvernement et des fournisseurs qui sapent les rôles des OSC dans le Programme 2030.

Le GT réunira des informations sur les éléments suivants : les aspects juridiques et réglementaires de l'EF aux OSC et leurs répercussions sur ces dernières ; les structures de consultation et les politiques des donateurs en lien avec les rôles des OSC pour réaliser le Programme 2030. Ces informations serviront de base pour l'élaboration d'un message de plaidoyer et d'actions efficaces sur ce lien entre l'EF et les ODD. Dans le cadre de l'appel à propositions du POED visant à soutenir des initiatives sur l'EF, les initiatives nationales seront une source essentielle d'informations sur les conditions auxquelles font face les OSC, mais aussi d'engagement de la part des OSC pour s'attaquer à un environnement de plus en plus défavorable à la société civile.

L'intention du GT est d'inclure ces initiatives de pays dans une synthèse récapitulant les expériences des OSC dans la mise en œuvre et le suivi des ODD. L'objectif est de lancer une grande initiative sur ces questions en vue du Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations Unies qui aura lieu en juillet 2018.

C. Éventuelles propositions à prendre en considération

Les initiatives de l'appel à propositions du POED relatives aux questions liées à l'EF doivent prendre la forme d'« actions qui contribueront aux appels lancés pour un environnement favorable à la société civile, conformes au cadre international sur l'efficacité du développement des OSC, à l'approche du développement fondée sur les droits de l'homme, à l'accord de Partenariat de Busan et à d'autres documents connexes. » Bien que ces propositions doivent directement reposer sur les priorités régionales et nationales du POED pour favoriser l'EF aux OSC, nous souhaiterions vous faire part d'éléments que le GT estime prioritaires :

- 1) la participation d'OSC qui, après examen, s'avèrent être directement concernées par la promotion, le suivi et la mise en œuvre des priorités du pays en matière d'ODD ;
- 2) les actions qui font avancer les enjeux de l'EF aux OSC par l'intermédiaire d'initiatives multipartites nationales existantes et/ou proposées relatives au Programme 2030 ;
- 3) l'examen des propositions du POED relatives à l'EF aux OSC dans les processus d'évaluation de pays par les pays* qui se sont eux-mêmes proposés pour l'évaluation volontaire de leur mise en œuvre des ODD à l'occasion du Forum politique de haut niveau de 2018.

Le GT reste à votre disposition si vous avez des questions/suggestions sur l'élaboration de propositions se rapportant à ces priorités. Vous pouvez écrire à Brian Tomlinson (brian.t.tomlinson@gmail.com) ou à Meja Vitalice (meja@roafrica.org).

Brian Tomlinson

Coprésident du Groupe de travail du POED sur l'environnement favorable aux OSC

* Albanie, Andorre, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Bahamas, Bahreïn, Bénin, Bhoutan, Cabo Verde, Canada, Colombie, Égypte, Émirats Arabes Unis, Équateur, Espagne, Grèce, Guinée, Hongrie, Irlande, Islande, Jamaïque, Kiribati, Laos, Lettonie, Liban, Lituanie, Mali, Malte, Mexique, Namibie, Niger, (État de) Palestine, Paraguay, Pologne, Qatar, République dominicaine, République du Congo, Roumanie, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suisse, Togo, Uruguay et Viet Nam.